



# COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## REUNION DU 17 JANVIER 2024

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique. Le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupes.

**Présents :** Mme Christelle SCHRODER, MM José DE JESUS – Louis FINANCE – José ROMERO

### **Contrôle des feuilles de match.**

#### **Informations générales**

Vu le nombre de matchs remis restant à jouer pour cause d'intempérie ou autre motif, les matchs seront inversé d'office (y compris sur la phase retour) au vu de l'article 11 des règlements sportifs.

Si l'une des deux équipes qui doivent se rencontrer trouve un terrain de repli, la rencontre se jouera sur celui-ci. L'équipe qui pour une raison quelconque refusera de jouer, sera déclarée forfait par la Commission.

Toujours au vu de l'article 11 des règlements sportifs du District, les clubs ont jusqu'au vendredi 16 heures pour envoyer l'arrêté municipal au district et à l'équipe adverse. Après ce délai, si la Commission ne peut inverser le match, le ou les arbitres se déplaceront pour l'heure du match.

#### **D3 Eco Logis Menuiserie Poule A**

Dates des matchs non joués les 13 et 14 janvier :

26398586 BEAUPUY – MIRAMONT le 30.03.2024 20H00

26398590 MARCELLUS – GONTAUD le 30.03.2024 20H00

26398591 ST SERNIN – U S V P le 16.03.2024 20H00

#### **D3 Eco Logis Menuiserie Poule B**

Match n°26398816 NERAC 2 – ASTAFFORT 2 du 13.01.2024 à 20h00

FORFAIT

La Commission enregistre le forfait (1<sup>er</sup>) de l'équipe d'ASTAFFORT 2.

NERAC 2,3 buts, 3 points - ASTAFFORT 2, 0 but, moins 1 point.

#### **D4 Vini Prim Poule B**

Date du match non joué les 13 et 14 janvier :

27330361 BEAUPUY 2 – MONFLANQUIN 3 le 17.02.2024 15H00

## **Coupes Intersport**

Le prochain tour des coupes 47, COUE et ZANARDO aura lieu les 24 et 25 février 2024

## **Critérium Vétérans à 8**

Vu le faible nombre de matchs qui se déroulent, la Commission informe les clubs qu'ils peuvent jouer du vendredi au jeudi suivant la date prévue pour ce match.

Merci aux clubs de respecter le délai de 48 heures entre 2 matchs.

Pour de plus amples informations, contacter Madame Christelle SCHRODER au 06.59.76.13.89.

**Le président**

**José ROMERO**

**Procès-Verbal validé le 18 janvier 2024 par M Dominique Stoll, Secrétaire Général du District**